



INA INFO TECHNIQUE



Panne de la pompe de liquide de refroidissement

Réglage incorrect de la pompe à carburant haute pression

Constructeur : Citroën

Ford

Opel

Peugeot

Toyota

Vauxhall

Moteurs : DW 10 F

DW 12 R

Références : 538 0077 10

530 0691 30



Image 1 : Roue à aubes déplacée avec traces de frottement (à gauche), position correcte de la roue à aubes (à droite)

Voir le catalogue de pièces pour l'identification actuelle

Sur les variantes de moteur mentionnées ci-dessus, après réparation de la tête de cylindre, il peut arriver, après une période de fonctionnement relativement courte, que la roue à aubes du liquide de refroidissement se déplace sur l'arbre (image 1) et se fraye un chemin dans le bloc-moteur. Ce dommage est provoqué par un mauvais réglage de la pompe à carburant haute pression lors du montage.

Les charges de traction qui agissent sur la courroie crantée des moteurs varient en fonction des exigences de couple de la commande de soupape et de la pompe à carburant haute pression. Avec un réglage correct de la pompe à carburant haute pression, la demande de couple la plus importante est placée dans une partie où la commande de soupape nécessite peu de couple. La charge de traction au niveau de l'entraînement est relativement uniforme, ce qui fait que la courroie crantée fonctionne presque sans vibrations.

En cas de réglage incorrect de la pompe à carburant haute pression, les demandes de couple élevées pendant une courte durée des systèmes peuvent se superposer. Les changements de vitesse qui en résultent au niveau de l'entraînement provoquent d'importantes vibrations de la courroie crantée. La roue à aubes peut alors se détacher de l'arbre de la pompe à liquide de refroidissement. Cela conduit dans un premier temps à des bruits, puis à un blocage de la pompe de refroidissement, ce qui provoque une défaillance de la courroie crantée.

Remarque :

Dans ce contexte, le réglage de la pompe à carburant haute pression doit être vérifié et corrigé conformément aux indications du constructeur du véhicule.

Respecter les préconisations du constructeur du véhicule!